

## CIRCULAIRE N° 6/2015

FEDERATIONS DE L'USS  
PAR COURRIEL

Berne, le 22 juin 2015

1<sup>er</sup> juillet 2015 : dixième anniversaire du congé de maternité

**Venez fêter avec nous !**

Chères et chers collègues,

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, cela fera exactement 10 ans qu'un congé de maternité garanti par la loi existe en Suisse. Il a été obtenu surtout grâce aux syndicats et aux organisations féminines qui, malgré plusieurs échecs, ont continué à s'engager pour sa réalisation.

C'est pourquoi la Commission féminine de l'USS a décidé, en souvenir de ce succès de fêter publiquement cet anniversaire sur la Place fédérale. Des femmes qui se sont engagées et continuent de s'engager pour le congé de maternité y prendront part. Nous ne regarderons bien sûr pas uniquement vers le passé, mais présenterons aussi des revendications pour aller encore plus loin sur ces questions.

Nous nous adressons aujourd'hui à vous pour vous prier de faire en sorte que le plus grand nombre de personnes de votre organisation viennent à notre fête. Nous vous y offrirons volontiers une part de notre gâteau d'anniversaire. Venez nombreuses et nombreux pour que nous puissions donner plus de poids à nos revendications pour le développement du congé de maternité !

Les 10 années de congé de maternité seront fêtées le

**mercredi 1<sup>er</sup> juillet 2015, de 14 h 30 à 15 h 30**

**sur la Place fédérale, à Berne.**

Nous nous réjouissons de vous rencontrer le 1<sup>er</sup> juillet et vous remercions par avance de faire passer plus loin le présent appel.

COMMISSION FEMININE DE L'USS



Regula Bühlmann